



## Sommaire

---

Le Commentaire	: Joël Broye, président	3
Infos comité	: Roxane & Philippe Jacobi	5
	: Nouvelles admissions	7
	: Convocation AG 2018	9
	: Menu AG 2018	10
	: PV AG 2017	11 - 24
	: Comptes 2017 / Budget 2018	25 - 34
	: Portes ouvertes	35
	: Recherche de bénévoles	36
	: Hangar	37 - 39
	: Membres Voile 2018	40 - 43
	: Membres Hélice 2018	44
	: Membres Amis 2018	44

---

### Edition / publicité

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Port du Nid-du-Crô – Route des Falaises 14 – 2000 Neuchâtel

Internet : [www.cvn.ch](http://www.cvn.ch)

E-mail : [cvn@cvn.ch](mailto:cvn@cvn.ch)

### Président:

Joël Broye

Lavannes 12b – 2072 St-Blaise

E-mail : [president@cvn.ch](mailto:president@cvn.ch)

### Restaurant du Cercle de la Voile de Neuchâtel

Vincent Steudler et Raphaël Lambelet

Tél. 032 724 27 13

E-mail : [info@cvn-restaurant.ch](mailto:info@cvn-restaurant.ch) - Site internet : [www.cvn-restaurant.ch](http://www.cvn-restaurant.ch)



Être proche, c'est soutenir le  
Cercle de la Voile de Neuchâtel »

[www.bcn.ch/soutien](http://www.bcn.ch/soutien)

 **BCN**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

## Le Commentaire

*«Le Bonheur n'est pas d'avoir tout ce que l'on désire, c'est d'apprécier à sa juste valeur ce que l'on a»*

Cette petite phrase, je désire la partager avec vous dans nos différentes activités du club, avec chacun d'entre vous, là où il se trouve, avec ce qu'il fait, ce qu'il apporte au club.

Le comité, avec l'aide des membres va organiser cette année plusieurs grandes manifestations. Le comité a à cœur de mettre sur pied des manifestations de qualité. Tant sur l'eau qu'à terre en accueillant et recevant ses hôtes le mieux possible.

Afin de vous accueillir dans un endroit convivial, nous allons aménager la terrasse avec l'ancien mobilier du restaurant. Les repas « Club » reprendront en avril, le mercredi, liés à la régates du jour. Ce repas est un trait d'union important pour l'ensemble du club, chaque membre peut y participer et doit s'y sentir parfaitement à l'aise.

Pour la partie sportive du club, nous allons vivre une année « Européenne » en organisant la manche Suisse de l'Europa Cup laser ainsi que l'Euro Master Laser. Ces régates internationales s'ajoutent à notre programme des traditionnelles régates du club. En septembre la finale du championnat FVLJ reviendra pour la seconde année chez nous. Afin d'organiser ces différentes manifestations, nous comptons sur une petite aide de chacun. Ce sera avec un grand plaisir que nous vous accueilleront dans l'une ou l'autre ces organisations.

Ce qui est important à mes yeux, c'est que le club vive, soit connu et reconnu au travers de ses activités, l'important aussi est que l'ensemble des membres se sentent concernés par ce qui se passe dans votre club.

Que l'année 2018 soit une belle année vélique pour tous.

- Organisateurs
- Participants
- Bénévoles

Que les discussions après régates soient animées, chaleureuses, empreintes de Fair Play. Que nos juniors se sentent entourés, intégrés dans leurs activités spécifiques comme dans celle du club.

Au plaisir de vous revoir tous très bientôt.

Joël Broye



*Le vin de toutes vos fêtes...*

ALAIN GERBER • VIGNERON-ENCAVEUR

IMPASSE ALPHONSE-ALBERT 8 • 2068 HAUTERIVE • TÉLÉPHONE 032 753 2 753 • [www.gerber-vins.ch](http://www.gerber-vins.ch)



**Garage Hauterive  
T. Mattei - Hauterive SA**



Tel. 032 756 91 00  
[www.hauterivesa.ch](http://www.hauterivesa.ch)



**VOLVO  
OCEAN  
RACE**  
ROUND THE WORLD

Les conditions préférentielles pour le CVN

**12%**

**Rabais sur toute la gamme Volvo  
A tous les membres du CVN**

**Garage Hauterive T. Mattei Hauterive SA  
Rouges-Terres 57, 2068 Hauterive**

Après la série de cambriolages survenue l'été passé, le comité a fait poser des serrures provisoires sur de nombreuses portes. Nous avons profité de cette occasion pour mener une réflexion plus générale sur l'accès à nos bâtiments et revu notre plan de fermeture. Nous avons également décidé de remplacer notre système de serrures à clés par un système d'ouverture par badge. Cette solution offrira une plus grande flexibilité et sécurité au cercle. Il sera p. ex. possible de désactiver un badge perdu ou volé plutôt que de devoir changer les cylindres. Les travaux débiteront très prochainement et nous informerons les personnes intéressées comment obtenir un de ces nouveaux badges leur donnant accès aux vestiaires du CVN.

La séance des régatiers aura lieu le mercredi 21 février à 18h30. Venez nombreux pour préparer cette nouvelle saison de régates passionnantes. Autre rendez-vous à ne pas oublier d'inscrire dans son agenda : l'Assemblée générale qui se tiendra le vendredi 16 mars 2018 à 18h30 au club-house du CVN. Toute éventuelle proposition individuelle doit parvenir au comité au moins quatre semaines avant cette date (voir convocation en page 9). Enfin, les « portes ouvertes » du CVN se dérouleront les 9 et 10 juin. Nous nous réjouissons de vous y croiser.

Roxane et Philippe Jacobi

**Rien n'est sûr.** *Nous faisons de notre mieux pour lutter là-contre.*

**La Mobilière**  
*Assurances & prévoyance*

Agence générale Neuchâtel, Pierre-André Praz  
Rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel  
Téléphone 032 727 60 60



HENRI LLOYD

intelligent innovation



Veste Aqua Down  
gris clair / noir

bucher  
+ walt

Le Spécialiste du Nautisme

BUCHER-WALT.CH

## Nouvelles admissions :

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres actifs de la section voile :

- **M. Niederhauser Dimitri**, membre junior – de 18 ans
- **M. Chassot Léo**, membre junior – de 18 ans
- **M. Furrer Christian**, membre voile individuel

\*\*\*\*\*



**CLIMAX**  
*CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN*

*Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08*

**POUR ÊTRE BIEN  
ENTOURÉ!**

032 857 10 20

**www.ludiclotures.ch**

**LUDI  
CLOTURES**  
SA

re@prisme

**L'ère de l'usage unique**

ouate de cellulose en rouleau  
à dévidage central - essuie-tout  
chiffons d'essuyage... etc.

**BORAXO SWISS TEAM - 2034 PESEUX**  
Tél. 032 / 731 17 32



**La prochaine Assemblée Générale  
du Cercle de la Voile de Neuchâtel  
aura lieu le**

**Vendredi 16 mars 2018 à 18h30  
au Club-House du CVN**

Veillez trouver ci-dessous l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du Procès-verbal de l'AG du 17 mars 2017
4. Rapports sur les activités 2017
  - a. du président
  - b. des administrateurs
  - c. du responsable des régates
  - d. du responsable bâtiment
  - e. du chef de base
5. Rapport du responsable de la commission Bâtiment
6. Rapport du trésorier
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Approbation des comptes de l'exercice 2017
9. Décharge aux organes responsables
10. Présentation du budget 2018
11. Fixation des cotisations
12. Nominations statutaires
  - a. du Président
  - b. des membres du comité
  - c. des membres d'honneur
  - d. des vérificateurs de comptes
13. Programme de la saison 2018
14. Hommage aux jubilaires
15. Divers et propositions émanant des membres

Le délai pour déposer des propositions par écrit, quatre semaines auparavant, est fixé au 16 février 2018

Les comptes de l'exercice seront publiés dans le livre de bord N° 1/2018, ainsi que le budget. Seuls les membres du CVN peuvent participer à l'Assemblée Générale. A l'issue de cette dernière, un apéritif sera offert par le club.

Pour le comité  
Joël Broye

## **Menu**

Voici la proposition de menu que nous vous faisons pour  
L'Assemblée Générale du CVN 2018

### **Entrée :**

Salade verte et ses bouchées de brie croustillantes

### **Plat principal :**

1/2 coquelet au thym  
Farfalle à la courge  
Haricots verts sautés

### **Dessert :**

Mousse au chocolat blanc et sa tuile de Carambar

**Prix: 30.-**

Nous espérons que cette proposition vous convienne

### **Inscriptions :**

par e-mail à [secretariat@cvn.ch](mailto:secretariat@cvn.ch) ou  
par téléphone au 032 724 27 12 le jeudi de 14 à 18h

# **Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du CVN**

**Du 17 mars 2017  
à 18h30 au Club-House**

Présidence : Joël Broye

Présents : membres actifs (selon listes)

Excusés : Sonia Broye, Esther Oggenfuss, Laurent Schneider, Henri Lauener,  
Nicole De Cerjat, Georges Schneider

Le président ouvre cette Assemblée Générale qui peut siéger valablement puisque convoquée dans les délais selon les statuts du CVN. Il salue les nombreux membres présents et les remercie de leur présence à cette assemblée.

Le président rappelle l'article 14 des statuts: «*Les décisions et les nominations interviennent à la majorité des voix exprimées, les abstentions, les bulletins blancs et les bulletins nuls n'étant pas pris en compte*».

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'ayant été adressée dans les délais, l'ordre du jour est accepté.

## **1. Approbation du Procès-verbal de l'AG du 18 mars 2016**

Le Procès-verbal de l'AG du 18 mars 2016 a été publié dans le Livre de Bord N° 1/2017.

Aucune remarque n'étant formulée, il est accepté à l'unanimité.

## **2. Désignation des scrutateurs**

Les scrutateurs sont nommés

### **3. Rapport sur les activités 2016**

#### **a. Rapport du président**

Rapport du président sur l'année 2016

2016 a été une année fort bien remplie avec l'arrivée d'une toute nouvelle équipe au comité. Il a fallu gérer les dossiers tout au long de l'année qui se sont présentés, à savoir :

I. L'organisation de la fête des 80 ans avec un apéritif qui a été marqué par l'allocution de M. Arni dont je reviendrai plus tard. Le repas de cet évènement fût un moment fort de convivialité, réunissant près de 80 convives autour d'une excellente fondue chinoise, ponctué par un dessert non moins fameux.

II. Les négociations avec la ville pour le renouvellement de notre droit de bail et superficiele a été confié à maitre Mauler, afin d'avoir un appui important dans ce long et fastidieux travail de négociation avec la ville. Suite à notre AG extraordinaire demandant au comité de débiter un projet d'agrandissement, nous avons eu une séance de travail avec les autorités s pour leur exposer nos vœux. Je rappelle au passage que notre droit de bail arrive à échéance à fin 2024, que la ville se donne le droit de nous donner une réponse 2 ans avant l'échéance. Nous avons donc démarré nos négociations avec le projet d'agrandissement de nos structures à l'intention de notre formation. L'accueil qui nous a été réservé a été très bon. La connaissance du dossier et des différents tenants et aboutissants de Maitre Mauler ont grandement facilité nos travaux. M. Arni, lors de son allocution d'octobre dernier nous a dit que ce ne serait pas un problème d'obtenir une prolongation de ce droit de bail pour le club à partir de janvier 2017. Nous avons donc repris contact avec les autorités en début d'année pour en arriver à ce qui vus sera présenté dans le rapport de la commission bâtiment plus en détail.

III. Le restaurant, depuis le départ de Thierry Parrigot nous a énormément pris de temps. Que ce soit pour piloter les nouveaux tenanciers sur les différentes activités du club, au niveau de la remise en état de la cuisine, chambre froide, congélateurs, etc et pour finir le séparatif de lavage entre les produits frais et la vaisselle en fin d'année. La terrasse du restaurant est aussi aux normes de sécurité imposé par le canton puisque nous avons remplacé la barrière hors norme par une paroi vitré en verre feuilleté de sécurité qui devrai aussi grandement améliorer son utilisation. Ceci, nous a obligés à leur trouver des locaux supplémentaires afin que les restaurateurs disposent d'un économat.

IV. Le départ de l'entreprise Slam qui avait repris la partie Sud des Locaux de « télé-marine » en juin nous a en quelque sorte sauvé la mise. Nous avons donc récupéré ces locaux pour y faire un endroit accueil – un vrai bureau pour notre chef de base – une coin réunion qui servira aussi de salle de jury pour les régates ainsi qu'un coin bureau pour le comité.

V. Sur l'eau, nous avons organisé une manche de l'attractive Swiss Sailing League. Nouvelle compétitions qui met aux prises des équipes de club qui s'affrontent sur des bateaux identiques et dans un format de régates ultra courte. Ce ne sont pas moins de 27 départs de régates qui ont été donnés en 3 jours. Les régates du club organisées chaque année ont connus leur succès habituel. Elles seront développées plus en détail par la suite.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans remercier mon comité avec mes 4 petits nouveaux qui ont su s'intégrer et prendre en main leur dicastère de très bonne façon

- Catherine Mauler avec un million d'idées pour faire encore plus se développer la formation
- Roxane et Philippe Jacobi qui suivent avec beaucoup d'attention l'ensemble des dossiers de l'administration
- Elyette Martin qui a développé le nouveau site internet
- Roland qui jour après jour fait en sorte que nous ayons des installations qui fonctionnent
- Guillaume dans le suivi des dossiers du bâtiment et de ces rénovations, transformations et mise à niveau exigé

Je voudrais associer

- Rosalba notre secrétaire
- Georges notre trésorier
- Charles notre chef de base et entraîneur
- Frédérique notre skipper du catamaran J4S

Etat des membres au 1er janvier 2017

Les nouveaux membres présents à cette assemblée voudront bien se lever à l'appel de leur nom :

Dubois Victor  
Maier Frédéric

Walder Jean  
Lett Pascal

Margraf Nicolas

Les démissions :

Borel Vincent & Maria	Hagin Vincent	Mariani Dominique & Massimiliano
Boudry François	Höhener Simon	Meystre Jules
Brinkrolf Markus	Lauener Alix	Oberer Bernard
Froidevaux Marc	Lauener Dominique	Robert Patricia

Les décès :

Monsieur Raymond Krebs  
Monsieur André Glauser

Fluctuation au niveau des membres :

Actifs individuels :	150	144
Actifs famille :	65	66
Juniors :	31	26
Membres amis :	32	31
Membres hélice :	15	15

## **FVLJ**

L'AG s'est tenue mardi passée. Le point fort est la restructuration du championnat du lac qui voit l'arrivée d'un sponsor et qui se terminera par une finale réunissant les 10 meilleurs équipages du championnat.

## **Swiss Sailing**

Le président explique la situation actuelle de Swiss Sailing qui n'a pas réussi à élire un nouveau comité lors de l'AG de décembre 2016. Les élections sont reportées à une AG extraordinaire qui se tiendra en avril prochain.

## **b. Rapport du responsable des régates**

### **Rétrospective :**

Le programme 2016 s'est fort bien déroulé. Vous trouverez ci-dessous les différents résultats obtenus par nos membres.

## Championnat FVLJ

### TCF 2

4<sup>ème</sup> : Henry Lloyd (Pierre Walt)  
5<sup>ème</sup> : Cryzy Dupaq (Corinne Dupasquier)  
8<sup>ème</sup> : Storm (Michel Rottet)  
12<sup>ème</sup> : P (P. Szabo)

### Championnat suisse Dolphin 81

3<sup>ème</sup> Excechiel (Thomas Studer)  
10<sup>ème</sup> ----- (Robert Hartman)

## LASER

### Championnat d'Europe Master

Radial Grand Master : 5<sup>ème</sup> : Jean-Luc Dreyer  
Radial Great Grand Master : 7<sup>ème</sup> : Jacques Perret

### Euro-Master ILCA

Radial Grand Master  
5<sup>ème</sup> : Joël Broye  
15<sup>ème</sup> : Jean-Luc Dreyer  
25<sup>ème</sup> : Jacques Rivier  
33<sup>ème</sup> : Gilbert Chopard

### Radial Great Grand Master

2<sup>ème</sup> : Jacques Perret  
26<sup>ème</sup> : Andreas Gerber

### Standard Great Grand Master

1<sup>er</sup> : Yves-Dominique Spichiger

### Swiss Sailing League

1<sup>ère</sup> année de cette compétition vélique  
Se court en J70  
1 équipage par Act  
Le CVN a terminé 7<sup>ème</sup> sur 12  
En 2017 nous sommes en 1<sup>ère</sup> League  
Jean-François de Cerjat est le capitaine

### TCF 3

5<sup>ème</sup> : Kalypso (Georg Kalarganis)  
6<sup>ème</sup> : Code Barre (Eric Jurt)  
7<sup>ème</sup> : Intox (Michel Rusca)

### Championnat suisse Surprise

21<sup>ème</sup> Code-Barre (Eric Jurt)

### 505

**Pâques** : EuroCup Hyères - 55 part.  
13. Caroline et Philippe Jacot  
19. Florian Stauffer et Valéry Jacot  
23. Cédric Bart et Laurent Grob

### Ascension

: EuroCup Riva 40 part  
7. Caroline et Philippe Jacot

### Juin

: Swiss Open - 16 part  
2. Caroline et Philippe Jacot  
3. Cédric Bart et Laurent Grob  
5. Florian Stauffer et Valéry Jacot

### Juin

: Semaine de Kiel, 50 part  
19. Cédric Bart et Laurent Grob  
20. Caroline et Philippe Jacot

### Août

: Champ. du Monde, Weymouth  
GB . 130 part.  
25. Florian Stauffer et Valéry Jacot  
30. Caroline et Philippe Jacot  
34. Cédric Bart et Laurent Grob

## **c. Rapport de la formation**

Les points forts :

L'activité de Formation du Cercle de la voile de Neuchâtel s'articule autour de 3 modes de fonctionnement :

- a. L'école de voile pendant les vacances,
- b. Les cours annuels d'initiation et de perfectionnement pour tout public,
- c. Les entrainements sportifs dédiés aux jeunes régatiers.

Les cours annuels et entrainement sportifs représentent par semaine 14 cours :

**5 cours Laser** (Lundi soir, mardi soir, mercredi soir suivi de régates, jeudi soir, et samedi après-midi)

**4 cours Optimist** (Mercredi après midi x2, vendredi soir x2)

**4 cours Surprise** (Mardi soir, mercredi soir et jeudi soir + 1 cours ouvert à l'automne les vendredis midi)

**1 cours Planche à voile** (vendredi soir)

Les cours Laser ont été assumés par Joël, Frédéric et Charles,

Les cours Optimist par Daria, Chloé et Charles,

Les cours Surprise par Frédéric et Charles,

Le cours Planche à voile par Frédéric.

### **L'école de voile, c'est aussi :**

Nouveauté en 2016, nos portes ouvertes, pendant le weekend du 18 et 19 juin

Nous avons organisé des baptêmes sur l'eau en Optimist, Planche à voile et Surprise grâce à l'aide à terre de Catherine Mauler, Marie Marchand et Rosalba.

Sur l'eau nous avons Philippe Inversin Olivier Marchand, Frédéric et Charles.

Malgré une météo difficile le dimanche nous avons pu accueillir 80 personnes sur les 3 supports.

Nous renouvèlerons cette expérience en juin 2017.

Autre petite nouveauté, notre livre de bord de la Formation expédié avec le LDB2. La version 2017 accompagnera à nouveau le LDB2

## Evolution des effectifs des camps pendant les vacances depuis 2012 - Recapitulatif

Année	Total des participants
2012	265
2013	218
2014	140
2015	160
2016	165

### Commentaires sur les camps

- En été 3 périodes camps par jour (matin, après-midi et soir).
- Pas d'activité d'initiation sur les vacances de Pâques et d'Automne.  
Météo difficile et pas d'inscrits.
- 825 demi-journées de voile pendant l'été.
- 2,5 semaines de camps pour la Ville de Neuchâtel.
- Nous avons fonctionné avec comme moniteur J+S : Juliette, Pauline, Daria, Chloé et Kinlan.
- 1 aide-monitrice : Anaïs.

### Les Cours annuels

	OPTIMIST		LASER 4.7		LASER RADIAL		LASER ADULTE		SURPRISE		PAV	
	Annuel	Automne	Annuel	Automne	Annuel	Automne	Annuel	Automne	Annuel	Automne	Annuel	Automne
2015	5	+3	0	+4	2	+1	5	+2	9	0	0	+2
2016	7	+8	2	+1	1	0	13	0	12	+4	4	0

### Groupe régates

	OPTIMIST		LASER 4.7		LASER RADIAL	
	Annuel	Automne	Annuel	Fin année	Annuel	Fin année
2015	4	+2	5	1	2	6
2016	7	0	1	1	6	6?

- Groupe Optimist toujours en train de grossir,
- Basculement des 4.7 vers le Radial,
- Toujours une moyenne de participation par cours assez forte.
- Toujours 2 entrainements par semaine pour les Optimist,
- Suppression d'un entrainement en Laser au profit d'un suivi des régates du mercredi depuis l'automne 2015.

## Bilan sportif Juniors 2016

- La saison a débuté dès février pour les Optimist les mercredis après-midi,
- 1 camp première semaine des vacances de Pâques avec 9 Optimist à Hyères.
- 1 camp à Noël avec 2 Laser à Hyères (4 jeunes de la FVLJ inscrits),
- Les 2 weekends d'entraînement Swiss Sailing de mars repris par le CVN : 20 juniors /8 CVN - 3 Entraîneurs

### Championnat des 3 Lacs (C3L – FVLJ)

Une régates C3L organisée à Neuchâtel : annulé faute de vent

#### Classement annuel C3L :

<b>Laser 4.7</b>	5 participants – 1 membre du CVN : 4 <sup>ème</sup> Hugo.
<b>Laser Radial</b>	10 participants – 4 membres du CVN : 2 <sup>ème</sup> : Zélie (1 <sup>ère</sup> fille), 3 Victor, 5 Chloé, 6 Benoit.
<b>420</b>	4 bateaux classés dont un du CVN avec Daria. (Effectif complet sur la dernière régates)
<b>OPTIMIST</b>	50 participants – 8 membres du CVN : 11 <sup>ème</sup> : Noé, 13 Garice, 14 Julien, 17 Anatole, 20 Félix El, 27 Félix F.

#### Régates nationales:

<b>Laser: CVE</b>	1 course – régates pas validée – 1 participante (Zélie)
<b>CVN</b>	2 courses – 12 /20 Zélie.
<b>La Madine</b>	Grand Est – 4 Zélie – 7 Victor/14 en radial – 4 Kinlan/19 Standard.
<b>Optimist : Spiez</b>	4 participants (99 Garice - 104 Noé - 107 Félix F - 108 Liam / 113)
<b>CVE</b>	3 participants (101 Garice – 108 Anatole - 114 Liam / 126)
<b>Stäfa</b>	2 participants (58 Anatole (m8) – 122 Félix El / 128)

#### Just for smile

- Activité de découverte de la voile pour des personnes (jeunes ou adultes) en situation de handicap.
- Recrutement des stagiaires par la fondation Just for Smiles.
- Le contrat de Frédéric a été conclu de mi avril a fin octobre.
- 164 sorties réalisées (chaque sortie prend 1/2 journée).

## Bilan comptable J4S

<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
Traitement brut moniteur	26 760,00		
Charges sociales	3 892,10		
Axa Winterthur, assurance	1 277,35	J4S - leasing	5 000,00
Déplacements et natel moniteur	368,10	J4S - prestations	41 000,00
SCAN et taxe ports	890,40	J4S - entretien catamaran	2 000,00
Cours moniteur	572,00	J4S - solde années antérieures	-7 184,70
Leasing J4S	5 000,00		
Entretien catamaran	636,60		
		<b>RESULTAT</b>	
	<u>39 396,55</u>		<u>40 815,30</u>
			<u>1 418,75</u>

Travail du moniteur : 80 % pour J4S et 20 % pour la formation

## Projets saison 2017

### Secteur Formation :

- Reconduction de la brochure « LDB Formation ».
- Reconduction du weekend « portes ouvertes » au CVN. (Besoin d'aide).
- Travailler sur la signalétique des nouveaux bureaux du club.
- Croisière en mer avec Frédéric pendant les vacances de Pâques.
- Mise en place d'une cotisation Formation « Loisir ». Elle permettra aux membres du CVN ayant un niveau suffisant d'autonomie en voile d'utiliser les Laser de la Formation (sous réserve de disponibilité), pendant des heures d'ouverture définies.
- Mise à disposition du catamaran J4S basé à Estavayer avec un travail en co-traitance avec Y-voile (école de voile créée en 2016 par l'ancien CdB du CVE).

### Groupe sportif :

Continuer la dynamique avec les Optimist Régate avec un programme sportif ambitieux (participation à deux grandes régates en France dont une sert de sélection Champ Monde et Europe (Cap d'Agde CIP Pâques et Maubuisson CIE juillet – Participation à la régate de Workum, également sélective)  
Participation des Optimist aux régates du Joran léger (au moins sur 3 jours)

### Formation des moniteurs :

2017 : Une jeune Lasériste du CVN en formation moniteur : Zélie

## **d. Rapport de l'administrateur**

Restaurant :

- I. L'année 2016 a vu de nombreuses évolutions au niveau du restaurant du CVN : tout d'abord, la reprise de l'exploitation du restaurant par Vincent Steudler et Raphaël Lambelet ; ensuite, les travaux légaux de réaménagement et de remise aux normes découlant du changement de tenancier – qui vont être développés par Guillaume, responsable bâtiment, les aménagements supplémentaires souhaités par les tenanciers, tels que : la mise en place d'un passe-plat permettant le développement de la terrasse du bas ET le rafraîchissement de la salle du restaurant au 1<sup>er</sup> étage.
- II. Des changements sont également intervenus au niveau de l'équipe de cuisine en cours d'année. Tout cela a nécessité un certain temps d'adaptation et de mise en place tant au niveau des tenanciers, des cuisiniers que du cercle.
- III. Début 2017, nous avons eu une séance constructive avec messieurs Steudler et Lambelet, afin d'aborder les besoins tant au niveau du club (p. ex. soupers lors de régates, offre de petite restauration) que du leur (certaines machines appartenant au club arrivant en fin de vie d'après leur expertise).
- IV. Nous avons déjà dû procéder en 2016 à plusieurs réparations ou remplacements, notamment au niveau des groupes de froid.
- V. La problématique des poubelles du restaurant et de leurs abords, qui avait entraîné quelques réclamations, a aussi été abordée. Un vidage plus méticuleux au niveau des huiles (à l'aide d'un chariot) et un meilleur suivi de l'évacuation des poubelles devrait améliorer la situation ; nous resterons attentifs à cette question dans les prochains temps.
- VI. Globalement, les nouveaux exploitants ont montré leur intérêt à pérenniser l'exploitation du restaurant.

### **Mise au courant « activités administratives »**

- I. Dans un premier temps, il a fallu se mettre au courant des activités administratives du cercle, de son mode de fonctionnement. -> remerciement à Yves-Dominique Spichiger (Spy), Jöel et Georges Schneider.

### **Slam Suisse – nouveau local du CVN**

Fin 2015, la société Telemarine avait exprimé le souhait de partager ses locaux avec Slam Suisse. Nous avons repris le dossier de Spy :

Dans un premier temps, il a donc fallu clarifier les conditions de sous-location entre Telemarine et Slam début 2016, afin d'obtenir un contrat de sous-location respectant les conditions émises par le CVN :

à savoir une description du type d'articles vendus (SANS matériel nautique)  
exigence quant à la durée de sous-location dépendant du contrat de location principal.

Malheureusement, la fréquentation du magasin n'a pas été celle espérée par François Kunz (de Slam). Dès lors, Philippe Genoud nous a annoncé, le 30 août 2016, que Slam Suisse avait résilié son bail de sous-location après une seule saison et qu'il quitterait la partie sud des locaux de Telemarine le 30 septembre 2016.

Philippe Genoud nous a alors informés qu'il souhaitait relouer cet espace.

Ceci a ouvert la voie à une utilisation propre de ces locaux par le CVN, alors même que le comité cherchait à améliorer la visibilité du club et devait trouver un nouvel espace pour l'économat du restaurant. (En effet, la surface de l'économat actuel était vouée à disparaître pour accueillir le nouveau bac de lavage exigé sur le plan légal pour séparer les espaces de lavage de la nourriture et de la vaisselle.)

De par sa situation et ses dimensions, le nouveau local du CVN permet une utilisation flexible, que ce soit lors de régates (« séance du jury »), pour la formation des jeunes, ou les activités de secrétariat.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que notre secrétaire – Rosalba De Nuzzo – assurera dès le 1er avril, une permanence les vendredis après-midi de 15h30 à 19h00.

-> *N'hésitez pas à passer la voir si vous avez des questions administratives à régler.*

## **e. Rapport du responsable bâtiment**

Nouveaux locaux  
La cuisine  
Vitrage de la terrasse du restaurant  
Nettoyage de la ventilation et des chenaux  
Contrôle OIBT

## **Commission bâtiment 2015-2016**

Projet de transformation et rénovation  
Trois travées côté est (zone restaurant)  
Transformation et restauration d'une surface brute de 760m<sup>2</sup>

Amélioration de l'espace entrée  
Installation d'un ascenseur  
Réorganisation des sanitaires  
Rénovation complète de l'enveloppe avec la mise aux normes des exigences d'isolation  
Enlèvement de la toiture, la création d'une toiture plate  
Rehaussement des murs, la mise à niveau de la salle du restaurant  
Rénovation complète des installations techniques

## **f. Rapport du trésorier**

En l'absence de Georges Schneider le président commente les différents domaines selon le rapport du trésorier publié dans le LDB1/2017

## **g. Rapport des vérificateurs des comptes**

Jacques Rivier et Philippe Marc-Martin ont procédé au contrôle des comptes par sondage, en exécution du mandat qui leur a été confié. Ils ont constaté la parfaite tenue ainsi que l'exactitude des comptes et remercient Georges Schneider pour le travail accompli. Ils proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au trésorier et au comité.

Le président remercie les vérificateurs et passe au vote de l'approbation des comptes.

## **4. Approbation des comptes 2016**

Les comptes 2016 du Cercle et du Garage sont acceptés à l'unanimité.

## **5. Décharge aux organes responsables**

L'assemblée donne décharge aux organes responsables à l'unanimité.

## **6. Présentation du budget 2017**

Le président présente les budgets 2017 et évalue un bénéfice de CHF 30'000.-.  
Les budgets 2017 sont acceptés à l'unanimité.

## **7. Fixation des cotisations**

Le Président présente une nouvelle clé de répartition des cotisations pour les membres famille. Après bien des discussions, cette proposition est refusée.

Les cotisations 2017 restent donc identiques à celles de l'année 2016.

Acceptation des cotisations à l'unanimité.

## **8. Nominations statutaires**

### **a. Du Président**

Joël Broye est réélu à la présidence du Club et remercie les membres pour la confiance accordée.

### **b. Des membres du comité**

Aucun nouveau membre est élu au comité.

### **c. Des membres d'honneur**

Pas de membre d'honneur cette année.

### **d. Des vérificateurs de comptes**

Selon PV

## **9. Programme de la saison 2016**

<b>Date</b>	<b>Quoi</b>
6 mai	Coupe Farewell Bucher et Walt - Champ. FVLJ
29 mai au 2 juin	Semaine du Joran - Yachting Lourd
6 au 9 juin	Semaine du Joran - Yachting Léger
17 et 18 juin	C3L – Juniors
12 et 13 août	Coupe de Neuchâtel des Laser
9 septembre	Transjurassienne Felco en Solitaire – 41 <sup>ème</sup> édition
16 septembre	Finale du championnat du lac FVLJ
14 et 15 octobre	Critérium Surprise et Dolphin
16 décembre	Coupe de Noël - Laser

## 10. Hommage aux jubilaires

### Membres actifs

#### 50 ans :

Peter & Barbara Meile  
Richard Amos

#### 40 ans :

Antoine Berthoud  
Martin Llach

## 11. Divers et propositions émanant des membres

Le comité n'a reçu aucune proposition de la part des membres et le Président lève la séance après avoir remercié chaleureusement toutes les personnes présentes.

La séance est levée à 20h45

Rosalba De Nuzzo



## GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	Fr.	Fr.
<b>ACTIFS</b>		
<b><u>Disponible</u></b>		
Chèques postaux 20-4522-0	68 507.03	90 843.28
Banque Cantonale Neuchâteloise comptes courants	352 183.45	333 862.35
<b><u>Total</u></b>	<b><u>420 690.48</u></b>	<b><u>424 705.63</u></b>
<b><u>Réalisable</u></b>		
Débiteurs	2 990.40	5 155.90
C.V.N. - compte courant	382 390.54	360 475.34
Actifs de régularisation	5 722.50	3 401.65
<b><u>Total</u></b>	<b><u>391 103.44</u></b>	<b><u>369 032.89</u></b>
<b><u>Immobilisé</u></b>		
Mobilier	5 000.00	1.00
Immeuble (Ass.incendie Fr. 3'110'000.--) (Est.cadastrale Fr. 915'000.--)	235 000.00	235 000.00
<b><u>Total</u></b>	<b><u>240 000.00</u></b>	<b><u>235 001.00</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b><u>1 051 793.92</u></b>	<b><u>1 028 739.52</u></b>
<b>PASSIFS</b>		
<b><u>Exigible à court terme</u></b>		
Créanciers et passifs de régularisation	<b><u>28 513.20</u></b>	<b><u>34 096.75</u></b>
<b><u>Exigible à moyen et long terme</u></b>		
Réserve projet bâtiments	280 000.00	280 000.00
<b><u>Total</u></b>	<b><u>280 000.00</u></b>	<b><u>280 000.00</u></b>
<b><u>Fonds propres</u></b>		
Capital	<b><u>743 280.72</u></b>	<b><u>714 642.77</u></b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b><u>1 051 793.92</u></b>	<b><u>1 028 739.52</u></b>

**GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL**

**COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2017**

	<b><u>Budget</u></b> <b><u>2017</u></b>	<b><u>Résultat</u></b> <b><u>2017</u></b>	<b><u>Résultat</u></b> <b><u>2016</u></b>
	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>PRODUITS</b>			
Location hangar	40 000.00	40 367.00	37 894.00
Location locaux commerciaux	55 000.00	55 024.80	62 660.80
Location restaurant	40 000.00	40 400.00	36 840.00
Location dortoirs	15 000.00	14 001.00	14 950.00
<b>Total produits</b>	<b><u>150 000.00</u></b>	<b><u>149 792.80</u></b>	<b><u>152 344.80</u></b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Club House</b>			
Machines, matériel et mobilier club et restaurant	15 000.00	24 271.40	12 965.90
Entretien machines et mobilier club et restaurant	12 000.00	19 734.00	23 328.70
Animation Club House	1 000.00	947.15	937.25
80ème anniversaire	0.00	0.00	2 231.40
<b>Immeuble</b>			
Entretien et réparations bâtiments	45 000.00	31 353.90	25 475.30
Projet commission bâtiments	5 000.00	0.00	8 500.00
Chauffage, électricité, eau	7 000.00	6 706.20	7 680.20
Assurances	7 000.00	6 923.85	7 021.95
<b>Administration</b>			
Impôts	3 500.00	3 508.55	3 379.00
Internet et informatique	1 500.00	1 969.50	955.70
Frais divers d'administration	18 000.00	23 345.40	18 851.65
<b>Projet bâtiments</b>			
Attribution réserve	0.00	0.00	0.00
<b>Amortissements</b>			
Mobilier	0.00	2 394.90	0.00
Immeuble	0.00	0.00	3 860.00
<b>Total charges</b>	<b><u>115 000.00</u></b>	<b><u>121 154.85</u></b>	<b><u>115 187.05</u></b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b><u>35 000.00</u></b>	<b><u>28 637.95</u></b>	<b><u>37 157.75</u></b>

## COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU GARAGE

### Machines, matériel et mobilier club et restaurant

Il s'agit des frais de mise en conformité de la cuisine du restaurant (table de laverie) pour Fr. 9'597.40, remplacement du store électrique Fr. 2'020.00, remplacement de la machine à café Fr. 9'152.45 et achat d'une machine à mettre sous vide Fr. 2'735.65.

### Entretien machines et mobilier club et restaurant

Encore quelques frais d'entretien sur les machines et matériel du restaurant, notamment Fr. 4'299.45 sur les frigos, Fr. 2'618.50 de frais d'électricien et Fr. 660.00 de sanitaire.

### Entretien et réparations bâtiments

Il s'agit de la remise aux normes de la barrière de la terrasse Fr 12'740.00, de l'ouverture d'une fenêtre entre la cuisine et l'économat Fr. 1'850.00, de travaux de peinture au couloir de la cuisine Fr. 1'490.00 et de frais d'aménagement du nouveau bureau du club Fr. 11'861.90 (électricien et menuiserie intérieure).

### Projet bâtiments

Comme pour l'exercice précédent, aucune attribution cette année à la "Réserve projet bâtiments". Au bilan, cette réserve s'élève toujours à Fr. 280'000.00.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers, car il s'agit pour l'essentiel de dépenses courantes et conformes au budget.

## GARAGE DU CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

### BUDGET 2018

	Fr.
<b><u>PRODUITS</u></b>	
Location hangar	40 000.00
Location locaux commerciaux	55 000.00
Location Club House	40 000.00
Location dortoirs	15 000.00
<b>TOTAL</b>	<b><u>150 000.00</u></b>
<b><u>CHARGES</u></b>	
<b>Club House</b>	
Machines, matériel et mobilier club et restaurant	35 000.00
Entretien machines et mobilier club et restaurant	15 000.00
Animation Club House	1 000.00
<b>Immeuble</b>	
Entretien et réparations bâtiments	18 000.00
Projet commission bâtiments	0.00
Chauffage, eau, électricité	7 000.00
Assurances	7 000.00
<b>Administration</b>	
Impôts	3 500.00
Internet et informatique	1 500.00
Frais divers d'administration	20 000.00
<b>Projet bâtiments</b>	
Attribution réserve	0.00
<b>Amortissements</b>	
Mobilier	2 000.00
Immeuble	5 000.00
<b>TOTAL</b>	<b><u>115 000.00</u></b>
<b><u>BENEFICE</u></b>	<b><u>35 000.00</u></b>

## CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	Fr.	Fr.
<b><u>ACTIFS</u></b>		
Chèques postaux 20-3327-5	27 265.64	14 890.19
Banque Cantonale Neuchâteloise - formation	65 710.04	64 651.73
Débiteurs	3 998.00	9 177.00
Actifs de régularisation	8 080.00	11 329.00
Bateaux	1.00	1.00
Véhicule formation	10 000.00	15 000.00
<b>Total des actifs</b>	<b><u>115 054.68</u></b>	<b><u>115 048.92</u></b>
 <b><u>PASSIFS</u></b>		
Créanciers et passifs de régularisation	21 024.40	14 605.15
Garage du C.V.N. - compte courant	382 390.54	360 475.34
Fonds juniors	7 599.00	7 599.00
Réserve investissements formation	9 500.00	9 500.00
Capital	-305 459.26	-277 130.57
<b>Total des passifs</b>	<b><u>115 054.68</u></b>	<b><u>115 048.92</u></b>

CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHÂTEL

COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2017

	<b>Budget 2017</b>	<b>Résultat 2017</b>	<b>Résultat 2016</b>
	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>PRODUITS</b>			
Cotisations	27 000.00	19 545.00	25 705.00
Entrées régates	10 000.00	7 395.00	11 150.00
Activités de la formation :			
- Cours de voile	55 000.00	60 262.01	53 701.65
- Subsidés Fonds du Sport et J+S	10 000.00	10 344.00	11 083.00
- Sponsoring formation, dons	1 000.00	0.00	0.00
- Prestations de services	3 500.00	1 710.00	2 121.30
- Prestations de services J4S	0.00	7 903.15	1 418.75
- Régates du mercredi	2 500.00	2 220.00	2 600.00
- Publicité Revue FVLJ	1 000.00	1 065.00	1 620.00
Intérêts et produits divers	500.00	355.00	448.95
Publicité Livre de bord et internet	7 000.00	5 834.00	7 765.00
<b>Total produits</b>	<b><u>117 500.00</u></b>	<b><u>116 633.16</u></b>	<b><u>117 613.65</u></b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Bateaux moteurs</b>			
Taxes et assurances	10 000.00	9 548.95	9 827.40
Entretien et essence	8 000.00	9 085.80	7 658.10
Achat bateau moteur	1 000.00	0.00	0.00
<b>Matériel</b>			
Achat et entretien	2 000.00	1 312.30	1 159.25
<b>Régates</b>			
Prix	3 000.00	888.90	3 141.50
Frais de régates	6 000.00	10 935.00	12 110.85
<b>Formation</b>			
Chef de base, salaire et charges sociales	70 000.00	72 580.00	70 804.15
Chef de base, administration et déplacements	3 000.00	1 935.15	2 839.15
Taxes et assurances dériveurs et Surprise	8 000.00	8 092.35	8 353.15
Entretien dériveurs et Surprise	5 000.00	4 421.45	6 192.45
Achats et équipements de dériveurs	10 000.00	700.00	10 577.70
Indemnités et frais moniteurs	6 000.00	6 120.00	7 580.00
Frais annexes de la formation	1 000.00	1 586.00	828.60
Frais véhicule formation	4 000.00	3 506.90	4 244.70
Amortissement véhicule formation	5 000.00	5 000.00	5 000.00
Soutien à la compétition	500.00	0.00	0.00
<b>Livre de bord</b>			
Impression	5 000.00	4 718.50	4 628.40
Frais d'envois	1 500.00	1 068.95	1 073.90
<b>Administration et divers</b>			
Assurances	3 000.00	2 912.45	2 855.55
Frais divers d'administration	500.00	549.15	866.85
<b>Total charges</b>	<b><u>152 500.00</u></b>	<b><u>144 961.85</u></b>	<b><u>159 741.70</u></b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b><u>-35 000.00</u></b>	<b><u>-28 328.69</u></b>	<b><u>-42 128.05</u></b>

## **COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU CERCLE**

### **FORMATION REGATES CVN**

L'engagement d'un chef de base et la volonté du Cercle de développer le secteur de la formation ont abouti pour le septième exercice au résultat suivant. Il y a lieu également de relever que l'activité déployée pour le hangar et les dortoirs n'est pas valorisée.

#### **RECETTES**

	<b><u>CHF</u></b>
Cours de voile	60 262.01
Subsides Fonds du Sport, J+S, Baspo	10 344.00
Sponsoring formation et dons	0.00
Prestations de services	1 710.00
Prestations de services J4S	7 903.15
Régates du mercredi	2 220.00
Revue FVLJ	1 065.00
Publicité véhicule formation	0.00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b><u>83 504.16</u></b>

#### **DEPENSES**

Chef de base, salaire et charges sociales	72 580.00
Chef de base, administration et déplacements	1 935.15
Taxes et assurances dériveurs	8 092.35
Entretien dériveurs et Surprise	4 421.45
Achats et équipements dériveurs	700.00
Indemnités et frais moniteurs	6 120.00
Frais annexes de la formation	1 586.00
Frais véhicule formation	3 506.90
Amortissement véhicule formation	5 000.00
Carburant, estimation	1 000.00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b><u>104 941.85</u></b>

#### **RESULTAT**

**-21 437.69**

#### **ACHAT ET EQUIPEMENTS DERIVEURS**

Il s'agit de l'achat d'un laser d'occasion.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers, car il s'agit pour l'essentiel de dépenses courantes et conformes au budget.

**CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHÂTEL****BUDGET 2018**

	<b>Fr.</b>
<b><u>PRODUITS</u></b>	
Cotisations	27 000.00
Entrées régates	10 000.00
Activités formation :	
- Cours de voile	55 000.00
- Subsidés Fonds du Sport, J+S, Baspo	10 000.00
- Prestations de services	1 500.00
- Prestations de services J4S	4 500.00
- Régates du mercredi	2 000.00
- Publicité Revue FVLJ	1 000.00
Intérêts et produits divers, revue FVLJ	500.00
Publicité Livre de bord et internet	6 000.00
<b>TOTAL</b>	<b><u>117 500.00</u></b>
<b><u>CHARGES</u></b>	
<b>Bateaux moteurs</b>	
Taxes et assurances	10 000.00
Entretien et essence	8 000.00
<b>Matériel</b>	
Achat et entretien	2 000.00
<b>Régates</b>	
Prix	2 000.00
Frais régates	12 000.00
<b>Formation</b>	
Chef de base, salaire et charges sociales	72 000.00
Chef de base, administration et déplacements	2 000.00
Taxes et assurances dériveurs et Surprise	8 000.00
Entretien dériveurs et Surprise	6 000.00
Achats et équipements de dériveurs	5 000.00
Indemnités et frais moniteurs	6 000.00
Frais annexes de la formation	1 000.00
Frais véhicule formation	4 000.00
Amortissement véhicule formation	5 000.00
<b>Livre de bord</b>	
Impression	5 000.00
Frais d'envois	1 000.00
<b>Administration</b>	
Assurances	3 000.00
Frais d'administration et divers	500.00
<b>TOTAL</b>	<b><u>152 500.00</u></b>
<b><u>PERTE</u></b>	<b><u>-35 000.00</u></b>

CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHATEL

BILAN CUMULE DU GARAGE ET DU CERCLE AU 31 DECEMBRE 2017

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	Fr.	Fr.
<b><u>ACTIFS</u></b>		
<b><u>Disponible</u></b>		
Chèques postaux	95 772.67	105 733.47
Banque Cantonale Neuchâteloise	417 893.49	398 514.08
<b>Total</b>	<b><u>513 666.16</u></b>	<b><u>504 247.55</u></b>
<b><u>Réalisable à court terme</u></b>		
Débiteurs	6 988.40	14 332.90
Actifs de régularisation	13 802.50	14 730.65
<b>Total</b>	<b><u>20 790.90</u></b>	<b><u>29 063.55</u></b>
<b><u>Immobilisé</u></b>		
Bateau "Surprise"	1.00	1.00
Véhicule	10 000.00	15 000.00
Mobilier	5 000.00	1.00
Immeuble	235 000.00	235 000.00
<b>Total</b>	<b><u>250 001.00</u></b>	<b><u>250 002.00</u></b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS</u></b>	<b><u>784 458.06</u></b>	<b><u>783 313.10</u></b>
<b><u>PASSIFS</u></b>		
<b><u>Exigible à court terme</u></b>		
Créanciers et passifs de régularisation	49 537.60	48 701.90
Fonds juniors	7 599.00	7 599.00
Réserve investissements formation	9 500.00	9 500.00
<b>Total</b>	<b><u>66 636.60</u></b>	<b><u>65 800.90</u></b>
<b><u>Exigible à moyen et long terme</u></b>		
Réserve projet bâtiments	280 000.00	280 000.00
<b>Total</b>	<b><u>280 000.00</u></b>	<b><u>280 000.00</u></b>
<b><u>Fonds propres</u></b>		
<b>Capital</b>	<b><u>437 821.46</u></b>	<b><u>437 512.20</u></b>
<b><u>TOTAL DES PASSIFS</u></b>	<b><u>784 458.06</u></b>	<b><u>783 313.10</u></b>

## CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHÂTEL

### TABLEAU DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	Fr.	Fr.
Disponible	513 666.16	504 247.55
Réalisable à court terme	20 790.90	29 063.55
<b>Actifs circulants</b>	<b>534 457.06</b>	<b>533 311.10</b>
A déduire :		
Exigible à court terme	66 636.60	65 800.90
<b>Fonds de roulement</b>	<b>467 820.46</b>	<b>467 510.20</b>

### TABLEAU DE FINANCEMENT

	<u>Exercice 2017</u>	<u>Exercice 2016</u>
	Fr.	Fr.
Résultat "Cercle"	-28 328.69	-42 128.05
Résultat "Garage"	28 637.95	37 157.75
Attribution réserve projet bâtiments	0.00	0.00
Amortissements comptables	7 394.90	8 860.00
<b>Cash flow de l'exercice</b>	<b>7 704.16</b>	<b>3 889.70</b>
Investissements	-7 393.90	-23 860.00
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>310.26</b>	<b>-19 970.30</b>
Fonds de roulement en début d'exercice	467 510.20	487 480.50
<b>Fonds de roulement en fin d'exercice</b>	<b>467 820.46</b>	<b>467 510.20</b>

### COMMENTAIRES

Le cash flow de l'exercice est de Fr. 7'704.16 et déduction faite de l'investissement de Fr. 7'393.90 dans le mobilier des nouveaux bureaux, le fonds de roulement augmente de Fr. 310.26.

Notre club se maintient donc en excellente santé financière.

**CERCLE  
DE LA  
VOILE DE  
NEUCHÂTEL**

# **PORTES OUVERTES**

**9-10 JUIN 2018  
13H-18H**

**DÉCOUVERTE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES :**

**OPTIMIST  
LESTÉ  
PLANCHE À VOILE**

**POUR ADULTES ET ENFANTS**

**Cercle de la Voile de Neuchâtel  
Port du Nid-du-Crô / Falaises 14 / 2000 Neuchâtel  
téléphone : 079 955 51 62 / notre site : [www.cvn.ch](http://www.cvn.ch)**



## Régates 2018

### Recherche de bénévoles

Nom : ..... Prénom : .....

<b>Date</b>	<b>Régates</b>	<b>Pose Bouées</b>	<b>Bateau Start</b>	<b>Bateau arrivée</b>	<b>A terre</b>
5 mai	Farewell				
9 au 13 mai	Europa Cup laser				
16 et 17 juin	C3L				
17 au 19 août	Euro master Laser				
8 septembre	Transjurassienne en solitaire				
22 septembre	Finale FVLJ				
13 et 14 octobre	Critérium - Dolphin - J70				
15 décembre	Régate de Noël Laser				

Merci de bien vouloir nous retourner le formulaire lors de l'Assemblée Générale  
du 16 mars 2018

## Hangar du CVN

En termes de gestion du hangar, nous vous rappelons que la date limite d'occupation du hangar pour la

**saison d'hiver est fixée au 30 avril 2018**

Au cas où vous ne tenez pas compte de cet avis, le bail est prolongé tacitement pour la **saison d'été, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> mai au 20 août 2018**

Une facture sera envoyée aux locataires concernés. Cela est valable autant pour les bateaux que pour les remorques. Nous nous réservons le droit de déplacer les bateaux aux frais du propriétaire.

Les manutentions des remorques sont de la responsabilité de leur propriétaire. Charles Martinez, chef de base, est seul habilité pour le maintien de l'ordre et l'attribution des places. Le cas échéant, veuillez prendre contact avec un professionnel pour les déplacements.

**Formulaires de réservation : sur le site [www.cvn.ch](http://www.cvn.ch) ou auprès du chef de base.**

Afin de maintenir un état correct des lieux, merci de jouer le jeu selon les directives données.

**Les tarifs pour les 4 mois d'été (de mai à août) :**

	<u>membres CVN</u>	<u>non-membres</u>
Le m2	Fr. 12.00	Fr. 20.00

Ce tarif est valable autant pour les bateaux que pour les remorques. Veuillez également prendre note du nouvel art. 4 des Conditions de location concernant l'exécution de travaux à titre professionnel sur un bateau.

**Nous vous rappelons également que les bateaux/remorques doivent être clairement marqués au nom du propriétaire ou numéro d'immatriculation.**

Pour toute question :

**CVN Neuchâtel - Falaises 14 - 2000 Neuchâtel**  
**Charles Martinez – Tél : 079 955 51 62**  
**[chefdebase@cvn.ch](mailto:chefdebase@cvn.ch)**

Je soussigné, désire louer une case  comme l'été précédent [ ]

Nom, Prénom : ..... Membre CVN [ ]

Rue : ..... NP Lieu : .....

Tél. : ..... e-mail : .....

Case pour : bateau à voile [ ] à moteur [ ] remorque [ ] ber [ ]

Nom / type du bateau ..... NE .....

Indiquer longueur, largeur (également pour les remorques)

Hors tout (ht) bateau + support longueurs ht ..... largeur ht .....

Mon bateau sera sur une remorque oui [ ] non [ ]

Le CVN m'attribuera si possible la ou les cases convenables. Le prix de location pour la période indiquée en titre, est de Fr. 12.00 au m2 pour les membres et de Fr. 20.00 pour les non-membres. Ces prix comprennent l'eau et l'électricité nécessaire à un entretien normal et sont payables dans les 30 jours à réception de la facture.

En outre, je confirme avoir pris connaissance des conditions de location figurant dans cette publication et me liant au CVN. A réception de la facture qui me sera envoyée, j'accepterai la case qui me sera attribuée ou je renoncerai dans un délai de 10 jours, date du timbre postal, par lettre recommandée au CVN à l'adresse ci-dessous.

Date : ..... Signature : .....

Les demandes non signées, mal complétées, illisibles, etc. ne seront pas prises en considération.

L'ordre d'arrivée des demandes est déterminant en cas de manque de place, priorité étant donnée aux membres du CVN.

**Attention :** cette priorité est valable dans un premier temps, pour les demandes parvenant au CVN jusqu'au 30 avril. Pour éviter des problèmes de chevauchement, les places sont attribuées par l'administrateur en fonction de la longueur et de la largeur des cases correspondantes.

Le chef de base se réserve le droit de ne pas attribuer de place, sans justification (mauvais paiement, etc.). Toute manutention sous le hangar se fait d'entente avec le CVN.

Envoyer la présente demande de réservation à l'adresse suivante :

**CVN Neuchâtel - Falaises 14 - 2000 Neuchâtel**

**Charles Martinez – Tél : 079 955 51 62**

**chefdebase@cvn.ch**

**Cercle de la Voile de Neuchâtel**  
**Conditions de location sous le hangar en été**

**Art. 1**

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel, ci-après désigné par «le bailleur», remet au locataire, ci-après désigné par le «preneur», la surface nécessaire pour y entreposer bateau, remorque ou ber selon réservation, pour la période indiquée.

**Art. 2**

Le loyer est fixé par m<sup>2</sup> de surface, auquel s'ajoute la taxe pour l'enlèvement des déchets et les nettoyages. Le preneur s'engage à payer le loyer facturé dans les 30 jours à réception de la facture. Pour tout rappel, il sera facturé Fr. 20.--. Le preneur reconnaît son dû.

**Art. 3**

Le preneur s'engage à maintenir les lieux loués constamment propres et en bon état d'entretien, et à ne pas les utiliser dans un autre but que celui pour lequel ils sont loués. Il ne pourra faire aucune cession de bail, totale ou partielle, ni aucune sous-location à qui que ce soit, même si la chose pour laquelle l'emplacement a été loué est retirée avant l'échéance du bail. Le tarif est déterminé par le statut du titulaire du permis de navigation du bateau.

**Art. 4**

Si un artisan ou une entreprise exécute des travaux à titre professionnel sous le hangar, un loyer de 150% sera appliqué pendant la durée des travaux, en cas d'utilisation d'une place inoccupée. Si un artisan ou une entreprise exécute des travaux à titre professionnel sur un bateau dont le propriétaire est déjà preneur de la place occupée, une majoration de 50% sera appliquée au loyer prévu pendant la durée des travaux.

**Art. 5**

Le preneur s'engage à respecter la propriété des locataires voisins. Il est responsable des dégâts qu'il aurait pu leur causer par sa faute. Il est interdit de laver son bateau à grande eau ou à l'aide d'appareils à eau sous pression.

**Art. 6**

Il est interdit d'utiliser tout appareil constituant une source de chaleur (par exemple: lampe ou fer à souder, chauffage à gaz, etc.) et d'entreposer toute matière inflammable tels que bidons d'essence, diesel, bonbonne de gaz etc. Le sablage est également interdit.

**Art. 7**

Le preneur doit libérer la place occupée sous le hangar au plus tard le 20 août. Le cas échéant, le bailleur peut faire déplacer ou évacuer le matériel aux frais du preneur, sans avertissement.

**Art. 8**

Toutes les manipulations de bateaux, remorques, ber, matériel sont faites par le preneur ou confiées par ce dernier à une entreprise tierce. Les frais en découlant sont à régler par le preneur directement auprès de l'entreprise concernée. Le CVN ne fait aucune manipulation pour le preneur.

**Art. 9**

L'entreposage de bateaux, remorques, ber, matériel, etc. est fait aux risques et périls du preneur, sans engagement pour le bailleur.

**Art. 10**

Le for de toute action en justice est à Neuchâtel.